

# Mandat privé Fidelity Répartition mondiale \$ US

## STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION	1 <sup>er</sup> novembre 2017
INDICE DE RÉFÉRENCE	Indice combiné <sup>2</sup>
PLACEMENT INITIAL	150 000 \$ minimum
RFG	2,07 % au 31 mars 2024

## GESTIONNAIRES CHARGÉS DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

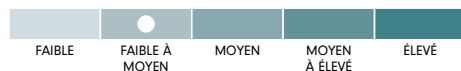
### GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

David Tulk  
David Wolf

## Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Placement de base diversifié à l'échelle mondiale combinant une participation à de multiples catégories d'actifs et une variété de régions géographiques.
- Placement conçu pour les investisseurs conscients des risques visant à la fois croissance et revenu.
- Le Mandat a recours à une répartition active dans de multiples dimensions du portefeuille afin de tirer parti des occasions sur le marché et d'atténuer le risque.

## CLASSIFICATION DU RISQUE<sup>3</sup>



## FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE)

170

## RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT<sup>1</sup> (POINTS DE BASE)

PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K\$	0,0
TRANCHE DE 250 K\$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K\$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M\$ SUIVANTE	12,5
TRANCHE DE 3 M\$ SUIVANTE	15,0
TRANCHE DE 5 M\$ SUIVANTE	16,0
PLUS DE 10 M\$	17,5

## CODES DU MANDAT

### DOLLAR AMÉRICAIN

SÉRIE B	SÉRIE S8	SÉRIE S5
6099	6101	6100

## Rendement - \$ US\*

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Série B, après déduction des frais.

### Rendement par période standard (%) 30 septembre 2024

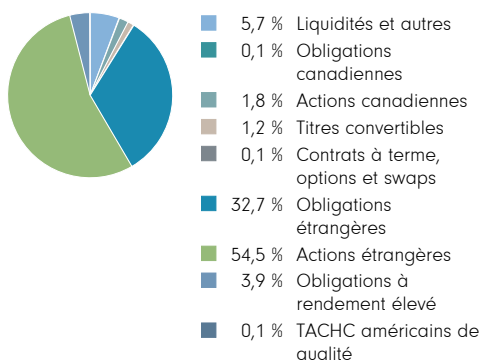
	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Création
Mandat	1,80	5,17	6,66	22,90	16,85	2,67	5,58	4,42

### Rendement par année civile (%) 30 septembre 2024

	CA	2023	2022	2021	2020	2019
Mandat	12,97	12,97	-17,35	5,74	11,76	15,25

\*Le rendement déclaré est basé sur les rendements en dollars américains. Pour les investisseurs en dollars canadiens, le rendement déclaré variera en fonction du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain au fil du temps.

## COMPOSITION DE L'ACTIF - au 31 août 2024

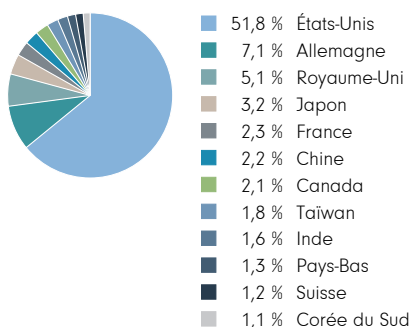


## COMPOSITION SECTORIELLE

### au 31 août 2024

10,6 %	Produits financiers
11,8 %	Technologie de l'information
6,6 %	Soins de santé
6,6 %	Industrie
6,3 %	Consommation discrétionnaire
2,5 %	Matériaux
5,6 %	Services de communication
2,1 %	Énergie
2,5 %	Produits de première nécessité
1,1 %	Services collectifs
0,4 %	Immobilier
0,9 %	Multisectoriel

## COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE - au 31 août 2024



## Mandat privé Fidelity Répartition mondiale \$ US (suite)

## DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 30 JUIN 2024

Meta Platforms - Services de communication
Nvidia - Technologie de l'information
Microsoft - Technologie de l'information
Amazon.com - Consommation discrétionnaire
iShares Short Treasury Bond ETF - Multisectoriel
Taiwan Semiconductor Manufacturing - Technologie de l'information
Apple - Technologie de l'information
iShares Comex Gold Trust ETF - Matériaux
Berkshire Hathaway (cat. A) - Produits financiers
Eli Lilly and Company - Soins de santé
<b>Nombre total de titres</b> <b>3 679</b>
<b>Dix principaux titres - Total</b> <b>15,6 %</b>

## Mandat privé Fidelity Répartition mondiale

- Généralement, la répartition de l'actif du Mandat est la suivante : de 25 à 65 % d'actions et de 35 à 75 % de titres à revenu fixe et du marché monétaire.
- À l'intérieur de ces fourchettes, les gestionnaires de portefeuille prennent des décisions de répartition active de l'actif dans une optique de réduction du risque de pertes à l'aide de fourchettes asymétriques, qui leur donnent une plus grande marge de manœuvre pour diminuer le risque boursier lorsque la conjoncture le justifie. Cela signifie qu'à partir de la pondération neutre de 50 % d'actions, les gestionnaires de portefeuille peuvent surpondérer les actions jusqu'à concurrence de 15 % et les sous-pondérer jusqu'à un maximum de 25 % et qu'à partir de la pondération neutre de 50 % de titres à revenu fixe, les gestionnaires de portefeuille peuvent surpondérer les titres à revenu fixe d'un maximum de 25 % et les sous-pondérer jusqu'à 15 %.
- Les gestionnaires de portefeuille peuvent modifier ou réaffecter les placements du Mandat en tout temps.

## Gestion du Mandat

- Les gestionnaires de portefeuille sont David Wolf et David Tulk.
- Ils fondent leurs décisions en matière de répartition active de l'actif sur les paramètres économiques, l'analyse fondamentale ascendante et des recherches exhaustives sur les facteurs macroéconomiques mondiaux.

- 1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.
- 2 L'indice combiné se répartit comme suit : indice MSCI Monde tous pays à 50 %, indice Bloomberg Global Aggregate Bond à 40 % et indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada à 10 %.
- 3 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et de charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée. Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. © 2024 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.l. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.l. Source : FMR LLC.